N° 336 du mercredi 15 mars 2023 - lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-VILLE

Un rodéo urbain stoppé malgré des violences connexes

Faits divers page 14

Les femmes en lutte contre la réforme des retraites

Dossier page 2

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, le collectif féministe FFFRAC a organisé une manifestation devant l'hôtel de ville de Mantes-la-Jolie, afin d'alerter sur les inégalités qu'elles subissent au quotidien, et de dénoncer une réforme des retraites qui est loin d'avantager les femmes.

Actu page 6

VERNOUILLET

La métamorphose du Parc officiellement lancée

VALLEE DE SEINE
L'incubateur PI Cube fête ses 3 ans et se tourne vers l'avenir **Page 4**

MANTES-LA-JOLIE
Bail du proche du maire par intérim : pourquoi l'affaire va faire pschitt **Page 10**

LIMAY
Un débat d'orientation budgétaire visant la stabilité **Page 11**

MANTES-LA-JOLIE
Deux frères agressent à l'arme blanche un squatteur **Page 14**

FOOTBALL
L'AS Poissy cale contre Saint-Pryvé Saint-Hilaire **Page 16**

ISSOU
« *Je me porte bien* », un moyen original de prévention **Page 18**

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Lidl présente l'extension de sa plateforme logistique

Actu page 8

Actu page 7

VALLEE DE SEINE

Les femmes de l'ombre en pleine lumière grâce à l'Académie des Pluriels

Actu page 12

ROLLEBOISE

Gaëtan Perulli, la cuisine en mode « *Panoramique* »

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr
G en Yvelines

YVELINES

Les femmes en lutte contre la réforme des retraites

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, le collectif féministe FFFRAC a organisé une manifestation devant l'hôtel de ville de Mantes-la-Jolie, afin d'alerter sur les inégalités qu'elles subissent au quotidien, et de dénoncer une réforme des retraites qui est loin d'avantager les femmes.

MAXIME MOERLAND

« Doublement exploitées, doublement en colère. » Ce mercredi 8 mars, les chants du collectif féministe FFFRAC – pour Féministes Fières Fortes Radicales et en Colère – ont raisonné devant la mairie de Mantes-la-Jolie, à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Une cinquantaine de personnes était présente, pancartes à la main, pour une manifestation féministe qui avait pour but d'alerter la population sur les inégalités subies, que ce soit à la maison ou dans le cadre professionnel.

Cependant, en cette année 2023, les revendications sont doubles. Au-delà de se battre pour leurs droits, ce rassemblement était l'occasion pour les membres du collectif féministe de dénoncer la réforme des retraites du Gouvernement, qui est censée *« protéger les femmes »* à en croire les mots de la Première ministre Élisabeth Borne. *« Les femmes partiront plus tôt*, avait-elle avancé sur le plateau de *France 2*, le jeudi 2 février dernier. *Les femmes ont des pensions 30 % plus basses que celles des hommes. Une femme sur trois est concernée. Dans dix ans, l'écart sera réduit, cela passera de 30 à 20 %. Évidemment, on doit viser l'égalité. »*

Un constat que réfutent ardemment les membres du collectif féministe du mantois. *« Non, cette réforme des retraites ne sera pas favorable aux femmes contrairement à ce que veut nous faire croire le Gouvernement*, clame l'une d'entre-elles. *28,1 % des femmes occupent des postes à temps partiel, contre 7,6 % des hommes. Elles ont des carrières plus hachées en raison des congés maternité, de l'éducation des enfants, et travaillent en moyenne 7 mois de plus que les hommes. Et à l'arrivée, les femmes ont une retraite inférieure de 40 % à celle des hommes. »*

Selon elles, le constat est clair : au lieu de réduire les inégalités hommes-femmes, le projet de réforme ne va faire que les creuser. *« Quand les femmes arrivent à leur retraite, qu'elles se sont occupées des enfants, qu'elles ont assumé 75 % des tâches domestiques, elles n'ont plus d'énergie pour profiter de cette période de repos qu'elles ont gagné comme des travailleurs, à la sueur de leur front, et au détriment de leur santé*, poursuit la militante. *Selon l'INSEE, en France, l'âge d'espérance de vie en bonne santé des femmes est de 64 ans et six mois. Une femme sur cinq atteint 67 ans pour échapper à la décote, contre un homme sur douze, le compte n'y est pas : les femmes sont bel et bien perdantes. »*

LA GAZETTE EN YVELINES

De nombreuses pancartes et banderoles de leur création habillaient le parvis de la mairie ce 8 mars, preuve de leur détermination.

Les FFFRAC n'ont pourtant pas attendu cette réforme des retraites pour alerter sur la condition des femmes. Voilà quelques années qu'elles se donnent rendez-vous plusieurs fois par an pour clamer leurs revendications, que ce soit le 8 mars, ou lors de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre. *« Des féministes, il y en a toujours eu dans le mantois*, souligne une membre des FFFRAC. *Peut-être de manière moins formelle et publique. À un moment, on s'est dit qu'il fallait qu'on fasse quelque chose de sérieux, de régulier, pour qu'on amène des femmes différentes de nous. Maintenant, on a des jeunes, car enfin, les jeunes se mettent à être féministes, et c'est très bien. On se réunit régulièrement, on discute de plein d'autres problèmes, comme les conditions de travail, la violence ou des questions internationales. »*

LA GAZETTE EN YVELINES

Voilà quelques années que les FFFRAC se donnent rendez-vous plusieurs fois par an pour clamer leurs revendications.

De nombreuses pancartes et banderoles de leur création habillaient le parvis de la mairie ce 8 mars, preuve de leur détermination. La création de leur propre chorale, les Fracassantes, leur permet également d'animer leurs rassemblements avec des chansons bien à elles.

Si elles regrettent une difficulté à mobiliser sur les questions féministes dans le mantois, les FFFRAC ont pu compter sur la présence de plusieurs dizaines de personnes, dont une partie du personnel du collège Sully, mobilisée contre la réforme des retraites et pour la question des droits des femmes. *« Nous, personnels grévistes du collège Sully, affirmons une fois de plus notre opposition à la réforme des retraites*, ont-ils déclaré. *Nous sommes 50 % des enseignants à avoir reconduit la grève ce mercredi 8 mars, et la totalité de la vie scolaire, car, comme nos camarades cheminots, raffineurs, électriciens, gaziers, et d'autres secteurs mobilisés, nous sommes convaincus que des journées de grève isolées ne suffiront pas pour gagner. Par ailleurs, le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est aussi l'occasion de rappeler que les femmes sont particulièrement touchées par cette réforme, en raison de leurs carrières hachées, des temps partiels contraints ou imposés, et des salaires inférieurs, des inégalités qui nous scandalisent. »*

Après une heure de prises de parole et de chants, les manifestantes et manifestants ont ensuite pris le bus en direction de Paris, afin de rejoindre la grande marche féministe entre la place de la République et la place de la Nation. Celle-ci résonnait forcément avec la forte mobilisation de la veille contre la réforme des retraites, et laisse apercevoir un début de convergence des luttes entre les deux causes. Selon l'association Attac, 70 000 personnes ont battu le pavé lors de la grève féministe parisienne, et *« des centaines de milliers »* dans toute la France. ■

Les communes des Yvelines s'engagent pour les droits des femmes

De nombreuses municipalités du territoire ont tenu à sensibiliser et mobiliser autour des droits des femmes, à l'occasion de cette journée du 8 mars. Si Mantes-la-Ville et Poissy ont choisi de mettre en valeur des portraits de femmes engagées localement, la Ville des Mureaux a organisé une projection/débat du film *La Syndicaliste*, avec Isabelle Huppert. À Carrières-sous-Poissy, une exposition mettait en avant 8 femmes françaises ayant œuvré toute leur vie pour le droit des femmes. Du côté de Mantes-la-Jolie, de nombreux événements étaient organisés toute la semaine du 6 au 11 mars, des projections/débats aux activités sportives en passant par des échanges sur des parcours de vie autour des droits des femmes.

e-SY

Un cartable numérique pour tous les Yvelinois du CM1 à la 3e

QU'EST-CE QUE LE CARTABLE NUMÉRIQUE ?

Une tablette tactile, son clavier et sa coque de protection

+

Des logiciels adaptés à l'environnement éducatif

+

Un accès sécurisé à Internet en classe ou au domicile

130 000
élèves et enseignants des Yvelines ont accès au cartable numérique e-SY

Un projet déployé entre **2022** et **2026**

e-SY est conçu par le Département des Yvelines et piloté par Seine-et-Yvelines Numérique

Seine et Yvelines Numérique
L'innovation au service de tous

académie Versailles
direction des services départementaux de l'éducation nationale Yvelines

Yvelines
Le Département

VALLEE DE SEINE

L'incubateur PI Cube fête ses 3 ans et se tourne vers l'avenir

Une journée portes ouvertes était organisée ce mardi 7 mars à Mantes-la-Jolie, afin de dresser le bilan de l'incubateur de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, et présenter son fonctionnement.

MAXIME MOERLAND

Élus, partenaires et « *incubés* » étaient réunis ce mardi 7 mars au 8 rue Marie et Robert Dubois à Mantes-la-Jolie, à l'occasion des 3 ans de l'incubateur PI Cube. À la fois lieu et programme dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat, il accompagne les porteurs de projets innovants dans la création de leur entreprise.

Avant une après-midi « *portes ouvertes* » pour présenter les lieux et répondre aux questions des curieux, une prise de parole était organisée en fin de matinée afin de dresser le bilan de ces 3 premières années d'activité. Et à en croire la présidente de la communauté urbaine GPSEO, Cécile Zammit-Popescu, celui-ci se montre largement positif.

« *Malgré la crise sanitaire, cet outil a su se développer et se mettre au service des habitants*, se satisfait-elle. *D'abord immatériel, il est devenu un lieu physique qui offre de beaux espaces aux créateurs et porteurs de projets innovants, avec des espaces de coworking, un fablab, des bureaux privatifs…* »

Avec 6 anciens et actuels incubés qui ont déjà pris des locaux au sein de l'immobilier d'entreprise de la communauté urbaine, un taux de création d'entreprise à 33 % et de nombreux incubés lauréats du prix de l'entrepreneur, le PI Cube, « *c'est que du positif* », se félicite Cécile Zammit-Popescu. Depuis ses débuts, l'incubateur a sélectionné et accompagné 80 projets, animé 46 ateliers collectifs, et envoyé deux incubés au CES de Las Vegas, prestigieux salon mondial de l'innovation et de la high-tech.

Ce point d'étape était également l'occasion de dessiner les contours de l'avenir de PI Cube, avec 4 objectifs énoncés par Cécile Zammit-Popescu : « *Renforcer les critères de sélection en favorisant l'entrée de projets plus matures* », « *favoriser une montée en gamme de l'offre de services en proposant un accompagnement plus qualitatif* », « *créer un modèle économique en proposant une tarification adaptée au territoire et aux besoins des incubés* », et « *mieux couvrir le territoire en déployant l'incubateur vers l'est de GPSEO* ». Ce dernier est déjà en bonne voie : PI Cube est sur le point de s'installer sur la commune d'Achères, au sein de l'hôtel d'entreprise Camille Jenatzy. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Avant une après-midi « *portes ouvertes* » pour présenter les lieux et répondre aux questions des curieux, une prise de parole était organisée en fin de matinée afin de dresser le bilan de ces 3 premières années d'activité.

EN BREF

LES MUREAUX

Bientôt des trottinettes électriques en libre service ?

La Ville a publié un questionnaire pour connaître l'avis de ses habitants sur une possible installation de trottinettes électriques en location.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les trottinettes électriques en libre service s'imposent de plus en plus comme une solution de mobilité douce incontournable dans les grandes villes… et pas que.

Soit on aime, soit on déteste. Mais quoi qu'on en pense, les trottinettes électriques en libre service s'imposent de plus en plus comme une solution de mobilité douce incontournable dans les grandes villes… et pas que.

C'est pour cette raison que la communauté urbaine GPSEO envisage d'en installer sur plusieurs communes du territoire. Mais avant toute chose, la municipalité des Mureaux souhaite connaître l'avis de ses habitants sur leur possible installation dans un futur proche.

Un questionnaire en ligne a été publié en ce sens sur le site de la Ville. Celui-ci est également disponible en version papier en mairie, au Pôle Molière, à La Médiathèque et au Conservatoire Gabriel-Fauré, jusqu'au vendredi 24 mars prochain. ■

MANTES-LA-VILLE

Une opération de nettoyage collective au Bois des Enfers

La Ville organise une nouvelle opération « *M'ton quartier propre* » le samedi 25 mars prochain, à 10 h, rue Maximilien de Robespierre.

Tous les mois, la municipalité de Mantes-la-Ville organise des opérations de nettoyage collectives baptisées « *M'ton quartier propre* ». Chaque édition concerne un quartier différent de la ville, et consiste à ramasser un maximum de déchets aux côtés d'autres habitants et associations.

En partenariat avec l'association syndicale libre « *Les Coudreaux* »

Le prochain nettoyage aura lieu le samedi 25 mars prochain au Bois des Enfers. Le rendez-vous est donné dès 10 h, rue Maximilien de Robespierre, et tous les Mantevillois sont invités à participer. L'opération est organisée en partenariat avec l'association syndicale libre « *Les Coudreaux* », propriétaire des espaces verts du « *Haut du Domaine de la Vallée* » et en charge de leur entretien. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

■ EN IMAGE

POISSY

La Ville signe la convention pour la mutuelle communale

« *Notre objectif est de réduire les inégalités d'accès au soin avec un nouveau service de proximité* ». C'est non sans satisfaction que Sandrine Berno Dos Santos (LR), maire de Poissy, a signé ce mercredi 8 mars la convention pour la mutuelle communale, aux côtés d'Aline Smaani, adjointe déléguée à la santé, du président de l'association LMF Asso Santé Daniel Lemoine, et de Sylvie Ben Jaber, présidente de La Mutuelle Familiale, l'organisme retenu par la Ville. Ce dispositif permettra aux Pisciacaises et Pisciacais de bénéficier de 30 à 50 % de réduction par rapport à une mutuelle classique. ■

MEULAN-EN-YVELINES

Un nouveau radar installé sur la D922

L'itinéraire sécurisé de la D922 entre Meulan-en-Yvelines et Menucourt s'est récemment doté d'un nouveau radar.

Automobilistes yvelinois, soyez vigilants : un nouveau radar de chantier a été mis en place sur la D922, plus précisément sur l'itinéraire sécurisé situé entre Meulan-en-Yvelines et Menucourt, le jeudi 2 mars dernier, à une quinzaine de kilomètres à l'Est de Mantes-la-Jolie. Celui-ci a été installé sur une portion limitée à 80 km/h, et a très certainement déjà surpris un bon nombre d'usagers sur le retour des vacances.

Sur une portion limitée à 80 km/h

À en croire les informations de *L'Automobile Magazine*, le radar en question n'est même pas signalé par un panneau. Il faudra redoubler de vigilance, d'autant plus que ce nouvel équipement flashe les véhicules dans les deux sens de circulation, par l'avant et par l'arrière. ■

VERNOUILLET

La métamorphose du Parc officiellement lancée

Ce mardi 7 mars a eu lieu la signature officielle du Programme de Relance et d'Intervention pour l'Offre Résidentielle des Yvelines (Prior'Yvelines), actant le soutien du Département au projet de rénovation du quartier vernolitain.

MAXIME MOERLAND

Il est rare que des travaux d'ampleur soient lancés avant même la signature officielle de ses soutiens financiers. C'est pourtant ce qu'il s'est passé pour le quartier du Parc à Vernouillet : la convention de renouvellement urbain de ce dernier a été signée ce mardi 7 mars, en présence du président du Département, Pierre Bédier (LR), de la présidente de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) Cécile Zammit-Popescu (DVD), du maire de Vernouillet, Pascal Collado (DVD), et des représentants des bailleurs sociaux CDC Habitat et Logirep.

La participation du Département, à hauteur de plus de 15 millions d'euros, s'inscrit dans le cadre du Programme de Relance et d'Intervention pour l'Offre Résidentielle des Yvelines (Prior'Yvelines). Ce dispositif a pour but d'accompagner les collectivités dans leurs projets de rénovation urbaine. Et dans le cas du Parc de Vernouillet, l'intérêt est particulièrement élevé. En effet, ce quartier de 17 hectares datant de 1950 ne compte pas moins de 2 500 habitants, soit le quart de la population de la commune. Le vieillissement des bâtiments et l'obsolescence des voiries appelait donc un investissement important.

LA GAZETTE EN YVELINES

Ce quartier de 17 hectares datant de 1950 ne compte pas moins de 2 500 habitants, soit le quart de la population de la commune.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le chantier, déjà entamé, devrait prendre fin en 2028.

« *Nous y arrivons enfin* », s'est réjoui le maire Pascal Collado, soulignant l'importance de ce projet pour « *ouvrir le parc sur le reste de Vernouillet* » et « *répondre aux besoins des habitants* ». Cela passe par l'amélioration de la qualité des logements avec notamment des travaux d'isolation et de mise aux normes PMR, la diversification de l'offre résidentielle, l'aménagement des espaces récréatifs et l'entretien plus efficace des espaces publics.

Au total, 880 logements sont concernés, ainsi que 21 260 m² d'espace public et de voirie en cours de réaménagement. 200 nouveaux logements seront également créés pour privilégier la mixité sociale, pour un coût total du projet de 37,1 millions d'euros. Le chantier, déjà entamé, devrait prendre fin en 2028. ■

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La Ville organise son premier festival e-sport

Des tournois seront organisés sur différents jeux à la salle des fêtes de Conflans-Sainte-Honorine, le samedi 1er avril, de 10 h 30 à 19 h.

Amateurs de jeux-vidéo, êtes-vous prêts à faire vos preuves sur Fifa, Mario Kart ou Just Dance ? La municipalité de Conflans-Sainte-Honorine vous donne rendez-vous le samedi 1er avril, à l'occasion du premier festival e-sport de la ville, de 10 h 30 à 19 h, à la salle des fêtes. Différents tournois seront organisés tout au long de la journée sur des jeux comme Fifa, Mario Kart, ou encore Super Smash Bros. Plusieurs stands permettront également de s'essayer à la réalité virtuelle, ou de montrer vos meilleurs pas de danses sur Just Dance.

Une conférence est également programmée à 10 h 30, durant laquelle la psychologue clinicienne Vanessa Lalo, spécialisée dans les jeux-vidéo, « *abordera les pratiques numériques et leurs impacts cognitifs, éducatifs et culturels* », comme le souligne la Ville sur son site internet. L'entrée est libre et ouverte à tous, il faudra cependant s'inscrire sur le site municipal pour pouvoir participer aux tournois. ■

INDISCRETS

Membre du Variétés Club de France (VCF) et député de la 12e circonscription, Karl Olive (Renaissance) devrait normalement s'envoler pour Rome. L'élu explique en effet sur son fil Twitter que dans « *9 jours, le @VarietesCF s'envolera pour Rome pour un pèlerinage qui conduira une centaine de personnes à rencontrer le Pape François. Se déroulera également un match contre Fratelli Tutti, équipe composée de 18 prêtres et séminaristes* ». Étonnant car nous avions toujours pensé jusqu'à présent que le football était un sport qui se jouait à onze contre onze (et non pas dix-huit) et qu'à la fin cétait toujours l'Allemagne qui gagnait ? Reste que ce séjour à Rome sera peut-être l'occasion d'un miracle et les joueurs du Variétés Football Club auront peut-être la chance de voir apparaître le dieu du football… Maradona, ou sa main. ■

Député des Yvelines et présidente du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale, Aurore Bergé s'est indignée sur Twitter contre un vote de l'Assemblée nationale : « *Les personnes condamnées pour avoir frappé leur femme, leur enfant, pour violences racistes ou antisémites sont-elles dignes d'être élues de la République ? L'assemblée a donc répondu oui à cette question en votant contre notre texte. Quel cynisme.* » ■

Sur sa page Facebook, le président des Yvelines, Pierre Bédier est revenu sur la signature de la convention Prior'Yvelines avec Vernouillet, rappelant ainsi que « *La rénovation urbaine et ses contraintes sont en perpétuel mouvement, les défis à relever sont nombreux et protéiformes : les collectivités locales doivent donc pouvoir compter sur l'appui départemental pour y faire face. Prior'Yvelines sait donc s'adapter et se réinventer. La seconde phase du dispositif s'appuie sur un solide retour d'expérience et sur une exigence jamais démentie : refuser la fatalité d'une crise du logement dans les Yvelines et favoriser un rééquilibrage territorial propice à l'attractivité de notre département et au bien-être des Yvelinoises et des Yvelinois* ». ■

Sophie Primas, sénatrice des Yvelines (Aubergenville) a relayé un communiqué de presse de l'Associations des maires de France (AMF) concernant une réunion… ratée à l'Élysée : « *À la demande des associations Territoires Unis dont l'AMF, l'Élysée a convié les associations d'élus à une réunion sur le projet de réforme institutionnelle. La date ayant été communiquée à dix jours de la réunion, le Président de l'AMF, retenu par un engagement antérieur et majeur dans sa commune, a souhaité que l'AMF y soit représentée par son vice-président. Le fonctionnement de l'AMF repose sur le pluralisme et la collégialité, et l'association est représentée dans toute la France par ses membres exécutifs, élus par leurs pairs à cet effet. Or, l'Élysée a finalement informé l'AMF de son refus de toute représentation de l'association par un autre membre que le président. L'AMF déplore cette décision anormale de la Présidence de la République, qui écarte l'association représentative des communes et intercommunalités de France de ce stade de la discussion. L'AMF entretient un dialogue régulier avec l'Exécutif, comme le montre la réunion récente avec la Première ministre ou cette semaine encore avec le ministre de l'Économie et des finances, et son président David Lisnard souhaite que celui-ci puisse se poursuivre hors de toute posture politicienne.* » ■

VALLEE DE SEINE

Les femmes de l'ombre en pleine lumière grâce à l'Académie des Pluriels

Comme un symbole, la première édition du prix de l'Académie des Pluriels s'est déroulée le 8 mars. Avec le Grand Trianon comme écrin, quatre femmes « *engagées mais invisibles* » venant des communes de Saint-Germain-en-Laye, Mantes-la-Ville et Les Mureaux, ont reçu la lumière qu'elles méritaient pour leurs engagements respectifs.

AURELIEN BAYARD

De nombreux symboles étaient présents lors de la remise des prix de l'Académie des Pluriels. Tout d'abord la date de cette cérémonie, le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des Droits des Femmes. « *Une journée qui nous montre que le combat n'est pas fini puisque chaque année nous devons le fêter* », rappelle Oumou Touré, conseillère municipale déléguée chargée de la lutte contre les discriminations et de l'égalité des chances aux Mureaux. « *Une commémoration politique nécessaire et un rappel à la vigilance et au respect de cette moitié de l'humanité* », clame Fatimata Diop, conseillère municipale mantevilloise en charge de la jeunesse, de l'insertion professionnelle, des jeunes et de la politique de la ville.

LA GAZETTE EN YVELINES

4 héroïnes invisibles ont été honorées au Grand Trianon lors de la cérémonie de la première édition du Prix des plurielles.

Ensuite le cadre puisque le Grand Trianon est un lieu chargé d'histoires… de Femmes. « *Cet édifice a été bâti par Louis XIV à l'attention de Madame de Maintenon – sa maîtresse puis épouse - pour qu'ils puissent vivre leur romance. Il a été également occupé par Marie-Louise d'Autriche, la deuxième conjointe de Napoléon Ier, et enfin par Marie-Amélie, dernière reine des Français jusqu'à l'abdication de son mari Louis-Philippe en 1848* », narre Claire Hinaut, guide touristique au Château de Versailles. Un écrin majestueux qui correspond parfaitement à ce que désirait Mialy Ramanamandimby, la fondatrice de l'Académie des Pluriels : mettre en lumière des héroïnes invisibles mais engagées au sein des villes de Saint-Germain-en-Laye, Mantes-la-Ville et Les Mureaux.

Pour arriver jusqu'à l'emblème du chef-lieu des Yvelines, le parcours a été long. « *En mars 2021, j'ai demandé à Mialy « dessine-moi un projet » car de nombreux métiers dits féminins ont permis de passer les différentes épreuves du COVID* », déclare Marielle Savina, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité au sein du Département des Yvelines. L'idée germe et le projet prend forme : ce sera un prix populaire, ce qui signifie qu'il n'y aura ni candidate ni jury. Pour choisir les heureuses élues, habitantes et habitants des trois communes précédemment citées déposent un bulletin dans des urnes disposées dans des lieux stratégiques de ces villes. 400 personnes jouent le jeu et 150 noms sortent. 40 consentent à être incluses dans la liste du Prix des plurielles, puis, conjointement, elles choisissent les 12 finalistes. Et après une dernière concertation, les 4 lauréates sont définies et enfin dévoilées dans cette ode au deuxième sexe.

Il s'agit de la Saint-Germanoise Faiza Saada, surnommée « *le Ministre de l'Intérieur* » par son époux, puisqu'en sa fonction de mère au foyer de six enfants, elle a exercé successivement – voire simultanément - les métiers de maman, épouse, infirmière, comptable, consultante, psychologue, gérante. Depuis 2013 par le biais de son association Saveur et Partage, elle a ouvert dans la ville natale du Roi Soleil une épicerie solidaire avec des invendus alimentaires. D'autres bourgades sont désormais sur les starting-blocks pour l'accueillir. Quant à Claire-Marie Baron, originaire de Mantes-la-Ville, elle cherche à bâtir un écohameau à Saint-Cyr-en-Arthies afin de permettre à des revenus modestes d'accéder à des logements de qualité. Autre mantevilloise mise à l'honneur : Ouahiba. Non présente pour raisons personnelles, elle est en train de monter un comité des habitants pour que ceux-ci s'impliquent plus dans la vie de leur commune.

La dernière primée, Siham Yara, habitante des Mureaux, a abandonné sa vie professionnelle, sa vie sociale et sa vie de femme lorsque son fils a été diagnostiqué autiste. Alors elle a créé « *C'est quoi les bails* », une association ayant pour but de générer des rencontres entre parents afin de débattre des problématiques liées au handicap et ainsi rompre l'isolement. Mais depuis quelques temps un autre projet l'anime : l'extra-atypique, un salon de coiffure mobile pour s'occuper des 2 500 enfants yvelinois dans le même cas que son enfant.

Si chacune de leurs histoires est différente, toutes s'accordent sur une chose : ce prix va leur permettre de croire encore plus en elle et de continuer leurs actions. Avec 800 euros et un mentorat pour les accompagner, nul doute qu'elles continueront à déplacer des montagnes en souffrant moins de l'invisibilité. ■

Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale. Voir conditions de garanties en magasin. Offre limitée à 5 produits par foyer pour cette opération. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 du lundi au samedi de 9 h à 19 h.
APPEL NON SURTAXÉ

MANTES-LA-VILLE

Le magasin Aldi est en cours de rénovation

L'enseigne du boulevard Salengro devrait rouvrir ses portes au mois de mai 2023, après des travaux de modernisation et d'agrandissement, selon les informations de *Mantes Actu*.

MAXIME MOERLAND

Le magasin Aldi de Mantes-la-Ville, situé sur le boulevard Roger Salengro, bénéficie actuellement d'une cure de jouvence. Des travaux ont en effet démarré afin d'agrandir et moderniser le magasin discount, rapporte *Mantes Actu*. Celui-ci restera fermé jusqu'à la fin de la rénovation, qui est prévue pour le mois de mai 2023 à l'heure où nous écrivons ces lignes.

« *Nous menons un dialogue constant avec les acteurs du territoire à l'image de la transformation d'Aldi*, déclarait à ce propos Sami Damergy, maire de Mantes-la-Ville, dans le bulletin municipal de mars-avril 2023. *Cette modernisation du magasin intègre les remarques et observations partagées par les habitants lors de balades urbaines organisées sur le secteur de Mantes-Université.* » Cette démarche de démocratie participative permettait à la municipalité de prendre le pouls de la population locale, en se rendant dans différents quartiers de la commune pour connaître leurs préoccupations et leurs requêtes concernant les différents projets à mener dans la commune. Le quartier de Mantes-Université en avait fait l'objet au mois de mai 2021.

L'extension du magasin permettra d'ajouter 292 mètres carrés de surface plancher, pour atteindre un total de 981 mètres carrés. Selon *Mantes Actu*, 61 places de parking seront créées dont deux places réservées aux personnes à mobilité réduite, ainsi que deux places pour les familles nombreuses et deux places dotées de bornes de recharge pour véhicules électriques. Le magasin sera également écoresponsable et se dotera d'éclairages LED basse consommation. Au-delà de l'enseigne Aldi, la municipalité planche sur un réaménagement du quartier Mantes-Université, afin d'améliorer son accessibilité, d'inclure plus d'équipements et de services à la population, tout en révisant la circulation afin de favoriser les mobilités douces. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« Cette modernisation du magasin intègre les remarques et observations partagées par les habitants lors de balades urbaines organisées sur le secteur de Mantes-Université », déclare le maire dans le bulletin municipal.

EN BREF

POISSY

Adjoint depuis 40 ans, il a désormais une place à son nom

Georges Monnier, adjoint délégué aux espaces publics, a été honoré par la Ville de Poissy le lundi 6 mars en présence de Gérard Larcher, président du Sénat, et de Karl Olive, député des Yvelines.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Georges Monnier s'est également vu décoré de la médaille d'honneur départementale, de la médaille de l'Assemblée Nationale, et de la médaille du Sénat.

Pour ses 40 ans de bons et loyaux services rendus à la municipalité de Poissy, Georges Monnier, adjoint historique de la Ville, a été célébré le lundi 6 mars. Il donne désormais son nom à la future place centrale du quartier Maurice-Clerc : une plaque a été dévoilée en ce sens en présence de la maire (LR) de la Ville Sandrine Berno Dos Santos, de Gérard Larcher, président du Sénat, et de Karl Olive, député des Yvelines et ancien édile de la commune. « *Merci du fond du cœur, cher Georges, d'avoir permis à Poissy d'être le Poissy que nous aimons aujourd'hui*, a salué Sandrine Berno Dos Santos, comme rapporté sur le site municipal. *Cette place rappellera aux générations futures ce que Georges a porté et apporté tout au long de ces quarante années de mandat sans jamais rien attendre en retour.* » Georges Monnier s'est également vu décoré de la médaille d'honneur départementale, de la médaille de l'Assemblée Nationale, et de la médaille du Sénat. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Lidl présente l'extension de sa plateforme logistique

Mardi 7 mars, LIDL ouvrait ses portes afin de présenter l'extension de sa plateforme logistique située à Chanteloup-les-Vignes. Grâce à ses 25 000 m² supplémentaires, l'entreprise de distribution allemande accentue son implantation sur le territoire yvelinois qui a pour but d'atteindre les 80 magasins en Île-de-France.

AURELIEN BAYARD

« *Je suis très contente que Lidl soit resté dans les Yvelines. C'est un véritable acteur du territoire sur cette zone des Cettons depuis plus de 10 ans* », commente Catherine Arenou. La maire de Chanteloup-les-Vignes s'est battue bec et ongles pour que l'entreprise de distribution allemande reste sur sa commune et ne cachait pas sa joie d'être présente pour la visite de l'extension de la plateforme logistique de la firme allemande mardi. Un combat hautement symbolique pour celle qui revêt sa casquette de présidente d'ActivitY'pour l'occasion : « *C'était le premier essai de partenariat entre ActivitY', une entreprise et l'ancienne communautaire urbaine afin d'embaucher et de former des personnes issues des alentours afin qu'ils travaillent au plus près de chez eux.* » Par ailleurs, la Vallée de Seine subit une désindustrialisation massive depuis plusieurs années ; elle vient de voir Camaïeu fermer récemment à Mantes-la-Jolie et le magasin GAP de Rosny-sur-Seine va possiblement suivre le même destin.

LA GAZETTE EN YVELINES

La plateforme logistique de Chanteloup-les-Vignes fait dorénavant 60 000m² et a permis d'embaucher 80 personnes en plus.

Les envies de déménagement étaient dues à la croissance de l'entreprise. « *Quand je suis arrivé il y a quatre ans, la plateforme logistique de 35 000 m² ne nous suffisait déjà plus et nous devions passer par un prestataire extérieur pour stocker certaines familles de produits comme les fruits et légumes. Ce qui nous coûtait de l'argent et nous rendait moins flexible alors que nous préférons maîtriser nos flux,* explique Alexandre Bouline, directeur régional de LIDL. *Nous recherchions donc un site plus grand. Cependant comme nous sommes en limite de commune et avec des terres agricoles autour, le plus simple était de prospecter sur d'autres communes.* » Alors l'entreprise de discount innove et 25 000 m² supplémentaires sortent de terre en octobre 2022 : « *C'est le seul site en France avec deux entrepôts face à face, ainsi nous avons pu garder les 200 emplois et en embaucher 80 en plus.* »

Le nouveau bâtiment répond aux dernières normes environnementales, un engagement pris auprès des ministères de l'Environnement et du Transport il y a quelques années. Par exemple, le toit est équipé de panneaux photovoltaïques permettant d'assurer jusqu'à 5 % de la consommation énergétique globale de l'édifice, des bornes de recharge électrique sont présentes sur des places de parking et un cycle de traitement des déchets a été mis en place avec le recyclage des cageots et de palettes.

Mais dans son discours, Alexandre Bouline met l'accent sur le bien-être des salariés. Tout d'abord, avant de commencer leur travail, ils débutent par un échauffement musculaire pour préparer les corps à travailler dans des températures comprises entre 0 et 14°C suivant les allées. Il y a également une zone à -24°C - celle des produits surgelés auparavant externalisée sur Paris – mais les employés n'y travaillent que sur la base du volontariat, touchent une prime, n'enchaînent jamais 7 h d'affilés et une zone de chauffage a été aménagée afin qu'ils retrouvent leurs températures corporelles normales. Par ailleurs, les salariés oscillent entre différents postes – réception, contrôle - pour éviter la monotonie mais surtout se reposer musculairement.

Grâce à cette extension, 3 500 travées – avec comme dimension 15x1 m et pouvant contenir des palettes de 1,8 m maximum - en plus sont disponibles, permettant de réapprovisionner tous les magasins franciliens de manière journalière via une centaine de camions. Ainsi l'expansion de LIDL dans les Yvelines est assurée, la firme allemande visant 80 supermarchés en Île-de-France à moyen terme contre 56 actuellement. ■

À ÉLANCOURT - L'Éclat

Découvrez **nos appartements du 2 au 4 pièces, dont certains duplex et 9 maisons avec de beaux espaces extérieurs**

2 000 m² d'espaces paysagers avec **kiosque et potagers**

UNE CO-PROMOTION

COGEDIM

POLYCITÉS

01 76 499 499 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ

Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET 054 500 814 00063. POLYCITÉS, SARL au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525 268 967 00037.
Domiciliée : 40 rue des Boulangers 75005 PARIS. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptation : ILLUSIO. Conception : **OSWALD**ORB - 02/2023.

MANTES-LA-JOLIE

La caricature abjecte qui ne passe pas : un maire responsable ne ferait pas ça !

Un tableau offert vendredi lors d'un pot de départ à un collaborateur du cabinet du maire a déclenché un véritable cataclysme à Mantes-la-Jolie. On y voit Raphaël Cognet en tenue de boxeur revêtu de la cape de Superman face à Pierre Bédier, habillé d'un haut rayé jaune et noir le visage tuméfié, le tout sur fond de collégiale et de mosquée.

SALONIC BRAMUDA

Ce devait être un pot de départ comme il en arrive dans toutes les collectivités ou les entreprises. Seulement voilà, celui du chargé de mission Vincent Labbez, a pris une tournure particulièrement scabreuse mêlant religion et politique.

Si la présence du maire en tenue de boxeur portant une cape de Superman faisant face au président du Conseil départemental, habillé d'un maillot de prisonnier, la face portant des traces de coups, était d'un parfait mauvais goût, le reste de cette illustration donne la nausée. Dans le fond, on aperçoit distinctement la collégiale Notre-Dame et la Grande-Mosquée.

Faut-il y voir une opposition entre musulmans et catholiques ?

Le dessinateur, collaborateur du *Courrier de Mantes*, a-t-il voulu faire passer un message ? Laisser entendre que Pierre Bédier chouchouterait la communauté musulmane alors que Raphaël Cognet, lui, soutiendrait la communauté chrétienne ?

Pour Jean-Luc Santini, chef de file de l'opposition au conseil municipal, cette publication est « *consternante* ». L'élu considère qu'en publiant les photos de ce pot de départ et le cadeau fait à Vincent Labbez « *La première adjointe a confirmé le ton des relations que la ville entend entretenir avec le Conseil départemental et son président. Le tout avec la bénédiction de Raphaël Cognet, présent sur les photos, complice de cette parution rapidement retirée du réseau social. Une provocation coupable qui ne fait qu'endommager un peu plus les relations avec une institution indispensable à la ville et à ses habitants* ».

DR

Cette caricature a poussé de nombreuses réactions parmi les élus du conseil municipal. Pour Jean-Luc Santini, chef de file de l'opposition, cette publication est « *consternante* ».

Sans doute consciente de la tornade qu'elle venait de déclencher, Edwige Hervieux, épouse Radi Ahmed a rapidement retiré sa publication du réseau social avant d'y revenir pour un acte de contrition consternant. Elle y déclare qu'il s'agissait « *d'humour* ». Décidément, on peut rire de tout mais pas avec tout le monde. Selon Edwige Hervieux, épouse Radi Ahmed ,ce tableau était censé rappeler « *le combat politique violent qui nous a opposé à Pierre Bédier et à son système il y a 1 an* ». Quant à la collégiale et à la mosquée, elles seraient selon elle la représentation des « *deux édifices les plus connus de notre ville, à l'extérieur comme à l'intérieur de Mantes-la-Jolie, qui sont au cœur de notre patrimoine et qui sont les symboles de la diversité et de la mixité de notre commune, dont nous sommes si fiers* ». Pour faire bonne mesure et tenter de minimiser les faits, l'élue passée par LR puis la Macronie qui envisage aujourd'hui de rallier le MODEM pour tenter de faire main-basse sur un siège de sénatrice en septembre prochain met en scène sa vie personnelle : « *Vous connaissez également mon histoire familiale et politique. Mon mari qui a vécu toute sa vie au Val-Fourré, et mes enfants, issus de cette belle diversité que nous formons, subissent suffisamment la haine quotidienne de certains et, en particulier, d'un journal gratuit local. Ils savent que je suis loin d'être la femme décriée et caricaturée, véhiculée ces dernières heures* ». Pour faire bonne mesure, autant mettre en avant ses enfants et son mari et s'en prendre à notre journal. Quelle indécence !

Mais comme si toute cette repentance ne suffisait pas, la première adjointe va jusqu'à se prosterner pour obtenir l'absolution : « *Je présente mes excuses à toutes celles et ceux qui ont pu se sentir offensés. à toutes les personnes souhaitant venir échanger avec moi* ».

Visé par le tableau, Pierre Bédier se tient au-dessus de la mêlée, refusant de commenter « *ces enfantillages* ».

Quant à l'ex-maire Michel Vialay, il estime lui que « *la compréhension des responsabilités d'un maire et sa représentativité des habitants sont des concepts fondamentaux pour toute personne qui préside aux destinées d'une commune. En effet, c'est au nom de la commune que le maire parle et agit, et il doit donc être conscient de l'importance de sa parole et de ses actions pour tous les habitants. Manifestement là, on en est très loin !* ». ■

Qui a payé ?

Outre le mélange nauséeux entre politique et religion, on peut aussi s'interroger sur un point qui n'est pas neutre en pleine disette financière municipale : qui a réglé le pot de départ de ce collaborateur ? Les Mantais ont-ils mis la main au portefeuille de manière directe ou indirecte ?

Mais surtout, qui a payé le dessinateur professionnel, un certain Tartrais qui, ô surprise, collabore aussi notamment au *Courrier de Mantes*, l'hebdomadaire local à la diffusion confidentielle, 4023 exemplaires sur l'ensemble de sa zone de diffusion qui s'étend bien au-delà de la ville sous-préfecture, en baisse de 8,90 % en 2022 par rapport à l'année précédente ?

On attend avec gourmandise la réponse de Raphaël Cognent, généreux avec l'argent des contribuables mantais, qui a déjà fait cadeau lors du dernier conseil municipal de 30 000 euros à un couple de proches en leur vendant un bien immobilier communal sous le prix fixé par les Domaines.

MANTES-LA-JOLIE

Bail du proche du maire par intérim : pourquoi l'affaire va faire pschitt

SALONIC BRAMUDA

Les fins limiers d'un quotidien régional qu'on a connus plus inspirés et celui d'un hebdomadaire local à la diffusion homéopathique plus doué pour commenter les matchs de football de district que comprendre les enjeux politiques y compris locaux ont cru soulever la semaine dernière une sorte de Watergate à la sauce mantaise. Sidi El Haimer, maire par intérim, était censé avoir favorisé son beau-frère en lui signant un bail afin qu'il bénéficie de locaux municipaux pour y maintenir son entreprise.

Pour que les très lointains successeurs d'Émile Zola entrent en action par une sorte de « *J'accuse* » du 21eme siècle, il aura suffi que l'association Anticor dépose une plainte. Même les moins calés en droit savent qu'un dépôt de plainte n'est pas forcément suivi d'une action en justice et c'est heureux. Sinon, les délateurs de tous poils s'en donneraient à cœur-joie et les tribunaux n'en seraient que plus encombrés. Et que jusqu'à une condamnation définitive, chaque prévenu est présumé innocent. Anticor dénonce, c'est d'ailleurs son fonds de commerce. Les magistrats instruisent et condamnent le cas échéant. De là à relayer chaque action conduite par Anticor, il y a un pas que le quotidien régional francilien et l'hebdomadaire pro Cognet n'ont pas hésité à franchir.

Dans l'affaire présente, jugez plutôt. Le beau-frère de Sidi El Haimer louait pour son entreprise des locaux appartenant à la ville grâce à un bail arrivant à terme le 5 janvier 2022. Si les choses avaient été faites dans les règles, la mairie de Mantes-la-Jolie aurait dû renouveler son bail pour six ans, comme pour tout bail professionnel. Et compte tenu du délai de prévenance, l'opération aurait dû se faire alors que Raphaël Cognet était encore maire de Mantes-la-Jolie et n'avait pas encore démissionné de son poste, Sidi El Haimer n'aurait alors eu ni à connaître ni à agir dans cette affaire.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Sidi El Haimer, maire par intérim, était censé avoir favorisé son beau-frère en lui signant un bail afin qu'il bénéficie de locaux municipaux pour y maintenir son entreprise.

Seulement voilà, Raphaël Cognet ayant démissionné, celui qui était maire par intérim s'est retrouvé dans l'obligation de signer, sachant qu'en cas de refus, son beau-frère était parfaitement en droit de se retourner contre la ville, ce qui n'aurait pas manqué de sel. Tellement sûr de son fait, l'hebdomadaire mantais qui s'était risqué à raconter une fable digne des meilleurs romans d'espionnage en la publiant sur son site *Actu 78* faisant passer un épisode par l'Afrique subsaharienne s'est ravisé. L'article a mystérieusement disparu de la toile. ■

LIMAY

Un débat d'orientation budgétaire visant la stabilité

Le 6 mars, l'équipe municipale de Limay organisait son débat d'orientation budgétaire. À l'instar des communes des alentours, la Mairie va devoir contenir une hausse multifactorielle des dépenses mais cherchera tout de même à transformer la commune.

AURELIEN BAYARD

Malgré l'ordre du jour – le débat d'orientation budgétaire – le conseil municipal de Limay du 6 mars s'est déroulé sans encombre. Peut-être grâce à l'absence d'un des membres de l'opposition glisse-t-on malicieusement au sein de l'équipe de Djamel Nedjar. « *C'est une année compliquée pour équilibrer les comptes d'une mairie* » assène d'emblée l'édile DVG limayen. Il doit faire face aux mêmes problématiques que les communes des alentours : comment réaliser un budget stable avec d'un côté l'inflation des denrées alimentaires, le désengagement progressif de l'État, la hausse du point d'indice et une estimation de la hausse des coûts de l'énergie de 900 000 euros.

Surtout que Limay a une spécificité : beaucoup de services fonctionnent en régie, c'est-à-dire que ce sont des employés communaux qui assurent des tâches comme la restauration scolaire, le nettoyage des bâtiments… « *Cela nous permet de faire vivre une quarantaine voire une cinquantaine de familles et d'avoir un outil souple* », détaille Monsieur le Maire. Par exemple, la commune travaille déjà sur le double-choix à la cantine pour la rentrée 2023 et déjà en test dans une résidence de personnes autonomes et dans deux écoles à partir du mois de mai.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

A l'instar des communes des alentours, la Mairie va devoir contenir une hausse multifactorielle des dépenses.

Afin de contenir l'augmentation de la masse salariale – due également au glissement vieillesse technicité - Djamel Nedjar assure que systématiquement les départs – qu'ils soient volontaires ou non – feront l'objet d'étude afin de savoir s'il est opportun de les remplacer ou de trouver une organisation plus adéquate. La principale remarque provient de l'élu de l'opposition Sébastien Duprat qui aimerait voir plus de privatisation dans les services municipaux. « *Moi je leur pose la question sur les solutions alternatives qu'ils proposent et surtout quels services à la population ils souhaitent fermer. Je leur fais remarquer aussi que la masse salariale représentait 68 % de dépense de fonctionnement en 2022 contre 67 % cette année* », ajoute le maire.

Par ailleurs, il compte sur l'augmentation des recettes grâce à plusieurs leviers. Tout d'abord, l'évolution des bases fiscales dues à l'État et qui va voir les impôts locaux augmenter de 7,1 % sur toutes les communes. De plus, l'équipe municipale cherchera à obtenir plus de subventions de la part du département, ce qui permettrait de financer une nouvelle école. Toutefois, Djamel Nedjar refuse d'augmenter les taux de taxe foncière, contrairement à d'autres collectivités. « *Notre taux (33,08%, ndlr) est déjà dans la moyenne dans les villes de même strate* », analyse-t-il.

La ville ne sera pas non plus avare en projets puisqu'elle souhaite mettre en place un permis de louer dans le but de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. « *Il nous faut forcément des moyens supplémentaires pour mettre en place les procédures* » concède l'édile DVG. L'amélioration thermique des bâtiments est également à l'étude ainsi que la construction ou la réhabilitation d'équipements sportifs comme le Boulodrome en plein quartier politique de la ville de la chasse. Enfin, Limay aimerait renouer avec son passé viticole et agricole en entamant des travaux dans le parc des Célestins.

Le budget 2023 devrait s'équilibrer entre 25-26 millions d'euros en fonctionnement et aux alentours de 7-8 millions d'euros pour les investissements - des chiffres stables par rapport à l'année dernière – et sera voté lors du prochain conseil. ■

EN BREF

POISSY

La commune déboutée pour la suppression des aides communales pour les familles de mineurs délinquants

L'ancien maire avait fait adopter le conditionnement des aides communales sur un « *contrat moral* ». Le tribunal administratif de Versailles vient d'annuler cette délibération municipale.

Jeudi, le tribunal administratif de Versailles a validé la position de la Ligue des droits de l'homme. Les juges ont annulé la délibération du conseil municipal de Poissy qui autorisait l'édile local à suspendre, voire à annuler, les aides municipales allouées aux familles d'un mineur délinquant. Les juges ont estimé que « *les conditions fixées par cette délibération sont trop imprécises et recouvrent un champ trop large.* » En effet, les faits reprochés pouvaient aller d'un simple rappel à l'ordre à la condamnation pour une infraction troublant l'ordre public. De plus, la durée de suspension n'était pas précisée dans cette délibération. La commune pisciacaise devra verser à la Ligue des droits de l'homme la somme de 1500 euros de frais de justice en application de l'article L. 761-1 du code de justice administrative. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

À priori « *l'affaire* » de la caricature ne devrait pas avoir les conséquences dramatiques qu'ont eu les caricatures de *CharlieHebdo*. D'abord parce que les responsables musulmans de la ville et leurs fidèles sont des gens paisibles qui évitent les histoires et se tiennent éloignés de la politique. À chaque occasion tragique ils ont montré leur sens de la mesure et leur attachement à la France et à ses principes de liberté et de tolérance. Ensuite parce qu'une soirée potache et vulgaire n'a pas le retentissement d'un hebdomadaire connu pour ses provocations et ses transgressions…

Pour autant ce dessin nous dit beaucoup de choses et d'une gravité certaine. Premièrement il révèle **l'immaturité d'un maire et d'une équipe** qui utilisent un bien public, hautement symbolique, la Mairie, maison de tous, pour y faire des fêtes privées qui n'ont rien à voir avec leur mission. Qu'il y ait des débordements un soir de victoire électorale on peut le comprendre,mais pour un pot de départ !!! Deuxièmement elle nous dit **l'obsession d'un fils à tuer le père**.Qui avait entendu parler de monsieur Cognet avant que Bédier, décidément pas très inspiré pour un grand manipulateur,ne nous l'impose ?

Même les habitants de Limay ont oublié qu'il avait été un candidat balayé chez eux dès le premier tour et par deux fois. Ajoutons que quand on prétend obtenir des subventions du Département qui n'en a pas été avare ces quinze dernières années on évite, quand on a trois sous de jugeote, d'injurier celui qui le dirige. Troisièmement, et surtout,cela dénote l'irruption brutale des questions religieuses comme moyen électoral.

Le Curé qui est au premier rang des cérémonies patriotiques à la droite du maire ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait fait. La cession d'un des plus beaux terrains de la ville pour bâtir un temple évangélique, après avoir nommé 3 adjoints issus de ces mouvements. Il est maintenant clairement établi que Raphaël Cognet est à la manœuvre pour nous imposer une vision dévoyée de la laïcité qui n'est pas la nôtre pas plus qu'elle n'est celle de la quasi totalité des mantais.

L'irruption brutale des questions religieuses comme moyen électoral

S'attacher les fidélités des extrémistes religieux quelle que soit la religion,se présenter en héros d'un culte contre un autre,est l'assurance pour notre ville de retrouver la déliquescence et la violence des années 90. Déjà vigilant sur les magouilles de celui qui veut se présenter comme un prix Nobel de vertu,notre journal aura l'honneur d'être en première ligne pour combattre cette dangereuse et donc inacceptable dérive. ■

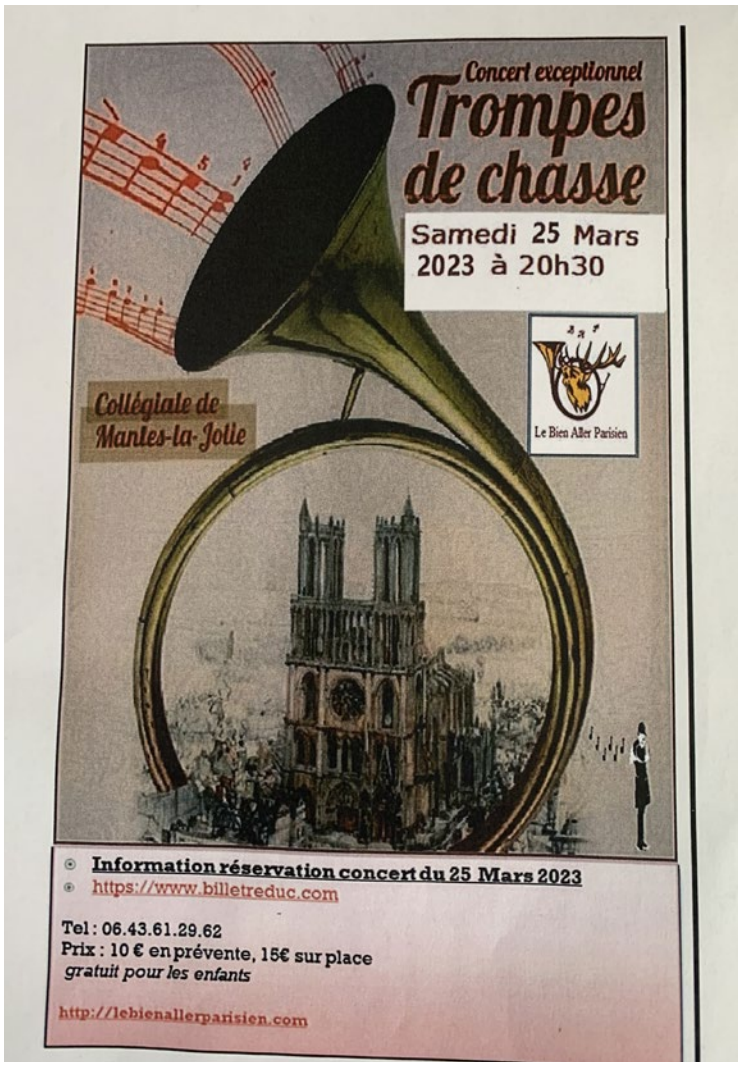

ROLLEBOISE

Gaëtan Perulli, la cuisine en mode « *Panoramique* »

Depuis sa prise de fonction à l'été 2019, Gaëtan Perulli s'attache à conserver l'étoile du restaurant « *Panoramique* » situé à Rolleboise. Le Normand propose une cuisine traditionnelle mais dans des conditions originales et ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin.

AURELIEN BAYARD

« *À 6 ans, lorsque j'étais en train de regarder un documentaire sur les meilleurs ouvriers de France, j'ai eu une révélation* », clame d'emblée Gaëtan Perulli. Il voulait même cumuler les trois casquettes de boulanger-cuisinier-pâtissier, il a donc fallu faire un choix : direction les fourneaux. Cependant sa vocation aurait pu être contrariée par le système éducatif. « *Au collège, j'avais d'excellentes notes et mes professeurs me disaient de choisir une autre filière* », déplore le Normand. Il ne se débine pas et s'inscrit dans une école hôtelière située à Louviers, mais là encore les enseignants s'en mêlent : « *J'obtiens mon BTS en gestion et comme j'étais bon dans cette matière, un de mes professeurs me conseille de poursuivre dans cette voie. « Tu verras, tu gagneras mieux ta vie et ce sera plus simple »* », assène-t-il. Le chef cuisinier doute, alors pour se laisser le temps de réfléchir, il décide de partir en Australie afin de parfaire son anglais tout en faisant ce qu'il aime profondément, cuisiner. L'aventure va vite devenir rocambolesque.

La tête dans les étoiles

« *J'étais embauché au Hilton de Sydney et je préviens l'horaire et le jour de mon arrivée. Quand je me pointe, la responsable m'annonce qu'elle ne pensait pas que je viendrais donc le poste n'était plus à pourvoir.* » Gaëtan est abasourdi. Il a à peine vingt ans, juste assez d'argent pour vivre un mois au pays des kangourous et surtout à 18000 km de chez lui. Le jeune adulte arrive à survivre en faisant quelques extras mais aucun dans le monde culinaire. Aussi étonnant qu'il puisse paraître, si la cuisine française est reconnue internationalement, ce n'est pas le cas des diplômes et il ne pouvait donc pas postuler dans des établissements locaux. Las, le Normand finit par partir, direction l'Angleterre. Outre-Manche, il collabore avec un ancien chef étoilé, sa passion pour les macarons Michelin naît.

De retour dans l'Hexagone, il veut réitérer cette expérience et atterrit dans les cuisines de Lameloise : « *La marche était très haute car je passais de 0 à 3 étoiles mais ce que je voulais avant tout, c'était apprendre mon métier correctement.* » Le chef cuisinier fait alors une rencontre déterminante pour la suite de sa carrière, celle de Julien Razemont, qui deviendra son ami et témoin. Après 3 ans dans l'établissement Saône-et-Loirien, il veut se confronter à la Capitale. « *Je suis allé à Paris pour travailler avec des chefs exceptionnels comme Davy Tissot, Yannick Alléno, Éric Frechon. Les produits étaient fabuleux mais l'ambiance restait particulière car tout le monde voulait la place de tout le monde* », analyse-t-il. Au début de l'année 2018, alors qu'il vient de décrocher une étoile pour le restaurant Panoramique, Julien Razemont estime qu'il est temps de fonder une famille. Pour gérer la cuisine, il propose un nom à Jérôme Crépatte, le gérant : celui de son ancien complice. Gaëtan n'hésite pas un seul instant et le remplace au pied levé. « *J'avais la pression car si je perdais cette étoile, cela serait forcément de ma faute* », se remémore l'homme de 37 ans. Il impose sa patte et va profiter du COVID pour trancher véritablement avec son prédécesseur : « *Je voulais faire plus de local et Jérôme m'a laissé carte blanche à la sortie du confinement, même si au début il n'était pas très emballé.* » Mais ce n'est pas le seul changement. Exit la carte et les plats vedettes dégustés depuis des décennies, place à un menu composé de 3 à 7 plats. « *Je trouvais que c'était d'un ancien temps, au grand dam des clients* », confie-t-il. Le chef doit donc aller à la rencontre de ses habitués et leur expliquer sa vision des choses. Des interactions bénéfiques qu'il aimerait pousser encore plus loin : « *Je vois la cuisine comme un show. J'aimerais que mon personnel fasse une fin de cuisson, de la découpe, un sabayon ou un dressage devant les clients.* » Alors qu'il a réussi à faire perdurer l'étoile du Panoramique, décrocher une deuxième lui trotte un peu dans la tête. Toutefois, Gaëtan Perulli réaliste. Il est conscient qu'il faudra revoir la salle, le mobilier, la vaisselle et que le propriétaire des lieux consente à réaliser des investissements. « *Ce serait intéressant car nous en avons encore sous la pédale* », conclut-il. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Sur les hauteurs de Rolleboise, le Panoramique et Gaëtan Perulli veulent vous en mettre plein la vue dans tous les sens du terme.

Afin de découvrir nos deux programmes au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD** au **06 17 31 18 74

H&C HABITAT & COMMERCE

JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS
ILE-DE-FRANCE

Aménager

Aménager des routes plus durables, rendre les villes plus attrayantes, participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.

AGENCE YVELINES
113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex
Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61
travauxlesmureaux@ejl.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

MANTES-LA-VILLE
Un rodéo urbain stoppé malgré des violences connexes

Le 7 mars, deux policiers sont intervenus à Mantes-la-Ville pour arrêter un rodéo urbain. Malgré des jets de projectiles et les refus d'obtempérer, trois personnes ont été arrêtées et dont deux viennent déjà d'être jugées par le Tribunal de Versailles.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Grâce à l'arrivée des renforts, un individu incitant très clairement à l'émeute était repéré puis arrêté par la BST.

Le 7 mars vers 19 h, une patrouille de deux motocyclistes se rapprochait de la rue Louise Michel à Mantes-la-Ville où un rodéo motorisé urbain venait d'être signalé. Lorsque les agents arrivent sur les lieux, ils constatent les diverses infractions commises par le pilote d'une motocross non plaquée et munie d'un pot d'échappement non homologué émettant un fort bruit et, malgré le refus d'obtempérer du jeune homme de 22 ans, les fonctionnaires parvenaient à procéder à son interpellation.

Dès lors, l'équipage était rapidement la cible de jets de projectiles (pierres, canettes pleines, pavés…) provenant d'un groupe d'une trentaine d'individus qui s'était constitué. L'un d'entre eux, n'hésitait pas à venir au contact des policiers en surgissant dans leur dos pour faire chuter une moto sérigraphiée. L'utilisation des moyens de défense intermédiaires permettait de repousser les assauts dans l'attente de l'arrivée des renforts et l'individu interpellé profitait de ce contexte pour prendre la fuite. Lors de cette rixe, une pierre a atteint une des personnes dépositaires de l'ordre public au niveau de la clavicule lui occasionnant une vive douleur.

Grâce à l'arrivée des renforts, un individu incitant très clairement à l'émeute était repéré puis arrêté par la BST. Dans le même temps, la BAC locale interpellait également un second individu qui avait été aperçu alors qu'il lançait des projectiles sur les fonctionnaires d'État. Les mis en cause étaient placés en garde à vue et la motocross utilisée saisie. En audition, le second interpellé avançait que les propos qu'il avait prononcés n'avaient pas été bien perçus par les policiers tandis que le dernier rejetait son implication en remettant en cause les déclarations des victimes de manière désinvolte. Lors de la confrontation, chaque partie campait sur ses positions.

Le lendemain, le pilote – rapidement identifié comme habitant le quartier - se présentait au service suite à une convocation et il était dès lors placé en garde à vue. En audition, il reconnaissait les faits lui étant reprochés à savoir la pratique du rodéo et le refus d'obtempérer. Il était remis en liberté avec une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité doublée d'une convocation par un officier de police judiciaire.

À l'issue de leurs mesures de garde à vue, les deux autres hommes étaient déférés au tribunal de Versailles. Le premier était finalement relaxé au bénéfice du doute tandis que le second écopait d'une peine d'emprisonnement de 6 mois avec sursis assortie d'une obligation d'effectuer un stage de citoyenneté dans un délai de 18 mois. ■

MANTES-LA-JOLIE
Deux frères agressent à l'arme blanche un squatteur

Deux frères ont été mis en cause le 6 mars pour avoir lacéré un squatteur au dos et au bras. Seulement l'un des deux a été présenté au tribunal.

Depuis plusieurs années, un homme de 42 ans squatte un pavillon du 144, rue de la liberté. Mais deux frères ont décidé de mettre à mal ses habitudes. Le 6 mars, ils agressent le squatteur avec une arme blanche et la police est même appelée pour intervenir. Les fonctionnaires d'État constatent les blessures : des lacérations au niveau du dos et une plaie large de 10cm et profonde sur le biceps d'un bras provoquant une ITT de dix jours pour la victime. Selon *78actu*, le squatteur a donné les identités de ses bourreaux aux agents assermentés de manière « *phonétique* » et la fratrie a pu être interpellée. Si le quarantenaire a reconnu la personne qui lui a porté les coups de couteaux, celui-ci nie les faits ainsi que la participation de son frère. De plus, l'arme utilisée n'a pas été retrouvée lors des perquisitions de son domicile ainsi que la fouille de son véhicule. À l'issue de sa garde à vue, le suspect a été déféré au parquet de Versailles en vue de sa comparution immédiate devant le tribunal judiciaire. Le jugement n'a pas été communiqué. ■

Engagés
face au défi mondial de l'eau

Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

VALORISER

97% des matériaux sont recyclés ou valorisés sur l'ensemble nos chantiers.

Tranchée couverte Jacques Anquetil - Rouen - ©Eiffage

DEMCY

www.eiffage-demcy.com

SPORT

MAXIME MOERLAND

FOOTBALL
L'AS Poissy cale contre Saint-Pryvé Saint-Hilaire

Les Pisciacais n'ont pas pu faire mieux qu'un match nul (1-1) dans le Loiret, à l'occasion de la 21ème journée de National 2.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Bien que sa série d'invincibilité se poursuive au terme de cette 21ème journée, l'AS Poissy continue de jouer au yo-yo, enchaînant victoires et matchs nuls.

Deux points de perdus. C'est tout ce que les Jaunes et Bleus retiendront de leur déplacement du samedi 11 mars, face à Saint-Pryvé Saint-Hilaire, en cette 21ème journée de National 2. L'occasion était pourtant belle, avec ce match en avance, pour revenir sur le duo de tête formé par Rouen et le Racing Club de France.

Le but inscrit par Mathis Cherchour, dès la 20ème minute de jeu, annonçait déjà une journée compliquée pour les Pisciacais. Bousculés, ces derniers ont également fait preuve d'indiscipline avec pas moins de trois cartons jaunes reçus lors de la première période. Solides, les Loirétains pensaient pouvoir tenir ce résultat probant jusqu'au terme de la rencontre. Mais remobilisés suite au double changement opéré par Walid Aïchour, les Jaunes et Bleus ont fini par revenir au score grâce à Yannick Mamilonne (71ème).

Bien que sa série d'invincibilité se poursuive au terme de cette 21ème journée, l'AS Poissy continue de jouer au yo-yo, enchaînant victoires et matchs nuls. Quand on ne peut pas gagner, il faut savoir ne pas perdre, soit. Mais il faudra tout de même faire mieux pour espérer autre chose qu'une troisième place. En effet, dans le même temps, le leader Rouennais s'est imposé sans forcer face à l'équipe réserve de l'En Avant Guingamp, de quoi conserver une avance de 13 points sur les Yvelinois. Le Racing Club de France, solide dauphin, n'a que 7 longueurs d'avance, mais compte cependant un match de retard.

Cette contre-performance oblige les Pisciacais à regarder derrière. Le FC Chambly, a qui il reste un match de plus à jouer, peut désormais voler la troisième place du podium aux Jaunes et Bleus en cas de succès. Victoire obligatoire, donc, dès ce samedi 18 mars à domicile face à l'équipe 2 du Stade Malherbe de Caen, qui pointe à la 12ème place. Mais il ne faut pas se bercer d'illusions : le Racing se déplacera la veille à Chartres, bon dernier du groupe A de National 2 avec 11 points. ■

VOLLEY-BALL
Le CAJVB entame les play-offs avec deux victoires

Les Conflanais ont disposé de Bellaing (3-1) et d'Halluin (2-3) et démarrent les play-offs de la meilleure des manières.

Le CAJVB a lancé ses play-offs comme il a terminé la saison régulière Elite Masculine : avec non pas une, mais deux victoires probantes. La première a été acquise à domicile, le samedi 4 mars au gymnase Pierre Beregovoy de Conflans-Sainte-Honorine sur le score de 3 sets à 1.

Bis repetita ce week-end, avec un succès à l'extérieur cette fois-ci, sur le terrain d'Halluin. En remportant cette deuxième manche 3 sets à 2, le CAJVB s'adjuge la troisième place du classement. Il faudra désormais continuer sur cette lancée en confirmant cette bonne dynamique, et ce dès la prochaine journée des play-offs, à domicile face à Amiens. De quoi raviver de bons souvenirs : les Conflanais avaient déjà disposé de l'AMVB en quart de finale de coupe de France, le samedi 4 février dernier. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En remportant cette deuxième manche 3 sets à 2, le CAJVB s'adjuge la troisième place du classement.

BREAKDANCE
La Ville accueille le battle inter-régional du championnat de France

La compétition, ouverte à tous et regroupant les régions Île-de-France, Normandie et Centre-Val-de-Loire, est qualificative pour la finale du championnat de France qui se déroulera les 23 et 24 avril.

Le samedi 1er avril, le Cosec Pablo-Neruda des Mureaux sera le théâtre des qualifications inter-régionales de Breaking (ou breakdance). Tous les « *B.boys* » et « *B.girls* » licenciés à la Fédération Française de danse sont invités à participer à ce battle, qui regroupera les danseurs des régions Île-de-France, Normandie et Centre-Val-de-Loire. Avec à la clé, une place pour la grande finale du championnat de France, qui se tiendra le week-end du 23 et 24 avril.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Tous les « B.boys » et « B.girls » licenciés à la Fédération Française de danse sont invités à participer à cette battle.

Une place pour la grande finale du championnat de France

« *Les Battles Étapes inter-régions du Championnat de France de breaking se déroulent sur huit zones géographiques,* précise la Ville dans un communiqué. *Les gagnants de chaque catégorie (moins de 16 ans, plus de 16 ans, filles et garçons) accèdent à la finale nationale pour marquer des points au classement qui permet d'intégrer l'équipe de France de breaking et d'acquérir le statut de sportif de haut niveau avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en ligne de mire.* » ■

COURSE A PIED
Inscriptions ouvertes pour le premier trail de l'Hautil

Ce nouveau rendez-vous sportif, organisé le 11 juin 2023 dans la forêt de l'Hautil, permettra de découvrir le patrimoine naturel des villes d'Andrésy, Chanteloup-les-Vignes et Maurecourt.

Prêts à enfiler vos baskets ? Le dimanche 11 juin prochain aura lieu la première édition du trail de l'Hautil, nouvel événement organisé conjointement entre les Villes d'Andrésy, Chanteloup-les-Vignes et Maurecourt, ainsi qu'avec l'Office Municipal des Sports d'Andrésy.

Les inscriptions viennent tout juste d'ouvrir pour les deux parcours proposés : soit 13, soit 18 kilomètres, au départ de la rue de la Croix Saint-Marc à Chanteloup-les-Vignes. Au-delà de proposer un défi aux plus sportifs d'entre-vous, le trail de l'Hautil permettra de découvrir le patrimoine naturel de ces communes de la Vallée de Seine.

Les départs sont prévus pour 9 h 30 et 9 h 45. Pour s'inscrire à la course, rendez-vous sur trail-de-lhautil.adeorun.com. Du côté des tarifs, il faudra compter 15 euros pour le trail 13 kilomètres, et 20 euros pour celui de 18 kilomètres, sans compter les frais de service. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les départs sont prévus pour 9 h 30 et 9 h 45.

Une offre complète de solutions pour tous ceux qui n'ont pas accès au secteur privé : logements locatifs, accession à la propriété, LLI

Epône – Logements locatifs, accession à la propriété

Valibout Plaisir : Logements locatifs sociaux

Mantes-la-Jolie : Logements locatifs, accession à la propriété

LES RÉSIDENCES YVELINES ESSONNE

LE MEILLEUR DU HLM

www.lesresidences.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

ISSOU

« *Je me porte bien* », le 6ème art au service de la prévention des violences faites aux femmes

Dans le cadre du lancement de CAPVIF – un réseau de prévention des violences intrafamiliale agissant sur les villes d'Issou, Aubergenville, Gargenville et Juziers – la pièce de théâtre « *Je me porte bien* » faisait escale dans la première commune citée. Un autre moyen pour expliquer les violences faites aux femmes.

Le 10 mars était l'occasion de réaliser d'une pierre, deux coups sur le thème des violences intrafamiliales. Tout d'abord en lançant officiellement le réseau CAPVIF - acronyme de Coordination Action Prévention Violences Intra-Familiales – un dispositif composé des CCAS de quatre villes (Issou, Porcheville, Gargenville et Juziers), du Département des Yvelines, de la CAF, de la Police, de l'Éducation Nationale, de bailleurs sociaux, ainsi que d'associations d'aide aux victimes de ce type de violence. Ensuite, en jouant la pièce de théâtre « *Je me porte bien* » dans la commune issoussoise.

Sa metteuse en scène, Sonia Aya, l'a imaginée il y a de cela 20 ans, lors de sa première affectation au commissariat du XIXème arrondissement de Paris. Elle doit intervenir sur une scène de violence conjugale où une femme a été poignardée à plusieurs reprises par son mari. « *Je me rappelle de son regard soutenu alors que nous attendions le SAMU. Cela m'a chamboulée, je me sentais tellement impuissante…* », se remémore-t-elle avec émotion. Alors elle se forme comme référente intrafamiliale puis décide de passer de l'autre côté de la barrière en écrivant cet outil pédagogique à l'attention de ses collègues des forces de l'Ordre. Le but : disséquer ce fléau et comprendre par exemple pourquoi les femmes restent malgré les coups ou pourquoi il leur faut entre 6 et 7 tentatives pour enfin porter plainte.

LMD PRODUCTION

Caroline Misbach, l'interprète géniale de Rose, use de toute sa palette d'émotions pour transporter le public.

Grâce à une mise en scène minimaliste – seulement une chaise et un câble USB pour brancher un smartphone – *Je me porte bien* peut se produire partout. Ainsi, 6 500 policiers ont assisté à au moins une représentation et une tournée auprès de 18 lycées franciliens est prévue dans les prochains mois.

Une descente aux enfers progressive

Si le message passe si bien, c'est grâce à Caroline Misbach, l'interprète géniale de Rose. Seule sur la scène, elle use de toute sa palette d'émotions pour transporter le public. S'il rit en entendant ses premiers mots, « *J'attends l'appel de ma vie* », il comprend rapidement que la jeune femme de 22 ans va déchanter, avec en signes annonciateurs la sonnerie du téléphone, la *Groupie du pianiste*, ou le slow dansé sous l'air de *Requiem pour un fou*. Sous nos yeux, nous voyons l'âme de Caroline/Rose quitter son corps, un aspect d'autant plus renforcé par les danses robotiques effectuée par l'héroïne de la pièce durant les interludes. Au revoir la féminité et la personnalité sémillante, bonjour les anti-dépresseurs et les crises de colère. Chaque coup qu'elle reçoit – qu'il soit physique ou moral – est un uppercut pour les spectateurs qui ne peuvent que rester impuissants, devenant presque de la non-assistance à personne en danger.

Alors, comment l'actrice trouve-t-elle la force pour revivre régulièrement cette descente aux enfers ? D'une part, car elle désirait interpréter ce personnage plus que tout. « *Malgré la difficulté du rôle, je vois cela comme un cadeau car j'exploite toutes mes facettes. Puis j'arrivais aussi à un moment de ma carrière où je voulais que ma parole d'artiste devienne citoyenne* », explique Caroline. D'autre part en puisant dans son histoire personnelle : « *Une des mes amies subit le même sort de Rose depuis ses 14 ans et une autre a fini par se suicider à cause de l'emprise psychologique de son ex-compagnon* ».

À la fin de ce huis-clos dont personne ne sort indemne, une table ronde est organisée avec des spécialistes - policiers, assistantes sociales, délégués aux droits des femmes – afin de connaître les différents dispositifs mis en place sur le territoire national – comme le 39 19 ou le site arretonslesvio-lences.gouv.fr – ou local – avec la maison Calypso - pour la prise en charge des victimes de violences conjugales. Par ailleurs, « *Je me porte bien* » aura une suite dans quelques mois dont le sujet sera l'impact de ces violences sur les enfants. ■

ACHERES

Le hip-hop et la funk s'invitent au Sax avec Sly Johnson

L'ex-membre du groupe Saian Supa Crew se produira à la salle achéroise le samedi 18 mars prochain, à 20 h 30.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'ancien membre du collectif de hip-hop français Saïan Supa Crew, originaire des Hauts-de-Seine, présentera son quatrième projet solo aux inspirations funk, soul et jazz.

À l'occasion de la sortie de son nouvel album « *55.4* », le rappeur Sly Johnson franchira les portes du Sax d'Achères, le samedi 18 mars prochain, à 20 h 30, dans le cadre de sa nouvelle tournée nationale.

L'ancien membre du collectif de hip-hop français Saïan Supa Crew, originaire des Hauts-de-Seine, présentera son quatrième projet solo aux inspirations funk, soul et jazz, sans oublier son appétence pour le beatbox et les musiques urbaines en général.

Inspirations funk, soul et jazz

En première partie, c'est Mary May et son trio 100 % féminin qui sera chargée de lancer la soirée au Sax. Ses chansons fortes en émotion et sa présence scénique sauront, à n'en pas douter, retenir l'attention du public. Rendez-vous sur lesax-acheres78.fr pour réserver vos places, au tarif situé entre 5 et 16 euros. ■

LIMAY

25ème édition de la foire consacrée aux disques, à la BD et au cinéma

Ce week-end, Big Band Vexinee et Bulles de Mantes s'associent pour l'organisation de la 25ème édition de la foire disques, BD et cinéma. Comme à l'accoutumée, DVD, affiches, photos d'exploitation… seront proposés à la vente et des concerts auront lieu les deux jours.

L'association Big Band Vexinee organise pour la 25ème année consécutive la foire disques, BD et cinéma.

Comme l'année dernière, venez découvrir des stands amateurs et professionnels de disques (vinyls, CD, DVD), bandes dessinées, affiches, figurines et autres partitions ou accessoires. Pour la 6ème année, la foire s'ouvrira au cinéma. À la vente, seront proposés, DVD, affiches, photos d'exploitation, dossiers de presse, figurines, cartes postales, gadgets, etc.

À cette occasion le CRC (Conservatoire à Rayonnement Communal) se produira lors de concerts le samedi et le dimanche. La manifestation se tiendra, au gymnase Guy Moquet de Limay. ■

BIG BAND VEXINEE

ON EN PARLE

Un orchestre d'enfants avec Démos SQY et Sylvain Griotto

Dans le dernier *On En Parle*, Manon recevait Sylvain Griotto, chef d'orchestre au Démos SQY (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Scolaire), un dispositif de la Philharmonie de Paris qui a investi Saint-Quentin-en-Yvelines fin 2022.

LFM RADIO

Sylvain Griotto explique le dispositif, sa dimension sociale, ses temps forts et le répertoire étudié par l'orchestre.

L'objectif du dispositif Démos SQY est de faire découvrir les instruments classiques des orchestres symphoniques aux jeunes des zones prioritaires ou rurales. Il s'agit de lever les freins sociaux souvent associés à la musique classique aux personnes qui n'ont pas forcément accès aux instruments et aux conservatoires. Le dispositif s'organise en trois temps, de la formation de l'orchestre à la construction d'un spectacle.

> ***« Rien que le fait de posséder un instrument est quelque chose d'assez émotionnel pour eux. »***

Démos SQY compte 92 enfants âgés de 7 à 12 ans qui viennent de 6 villes différentes : Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Plaisir, Chanteloup-les-Vignes, La Verrière et Trappes, et composent cet orchestre jouant aussi bien des cordes, des bois et des cuivres. Le travail se fait par atelier et une fois toutes les six semaines tout le groupe se retrouve.

Au-delà de la musique, faire partie de ce projet permet d'apprendre la cohésion de groupe, la rigueur et une fois cela acquis par les jeunes musiciens, de les pousser à poursuivre l'expérience en conservatoire. ■

Retrouvez *On en Parle*, tous les jeudis, dès 11 h, présenté par Manon Marques sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

ETAT ET CIVILS

Anne-Sophie Simon, le commissaire est une femme

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Anne-Sophie Simon était l'invitée de Hakima Aya. Commissaire de police à la tête du commissariat de police de Plaisir, elle est revenue sur ce qui lui a inspiré cette vocation, ses missions, et son quotidien.

Les femmes représentent aujourd'hui près de 30 % des effectifs de la Police nationale. Il a fallu attendre le 5 mars 1979 pour que le concours leur soit accessible. Elles accédaient ainsi à « *un métier d'homme* » d'après l'affiche de recrutement de l'époque. Anne-Sophie Simon est dans la Police nationale depuis sept ans. Elle connaît ce milieu depuis l'enfance, son père était lui-même commissaire, et a toujours voulu l'intégrer.

Après des études de droit, elle s'oriente donc « *naturellement vers les concours de la Police* ». Elle prend la tête du commissariat de police de Plaisir en juillet 2021 « *le management, c'est ce qui prend du temps dans notre quotidien.* » Et à l'approche des Jeux Olympiques, le département des Yvelines étant une Terre de jeux, le commissariat de Plaisir devra travailler avec « *les commissariats voisins.* »

LFM RADIO

Anne-Sophie Simon, commissaire de police à Plaisir, dans les studios de *LFM Radio*.

Anne-Sophie Simon a abordé la lutte contre la délinquance dans la ville de Plaisir « *c'est un travail de tous les jours* ». Toutefois la commissaire est confiante concernant la lutte contre les stupéfiants. ■

Etat et Civils est une émission présentée par Hakima Aya, tous les mercredis, à 11 h, sur LFM 95.5. L'intégralité de l'émission est à retrouver sur lfm-radio.com/podcasts.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	1				6			
	3	8	2	4	9			
2	7					4	6	8
	5	3			8	6	9	
		6			2			
	2	7		6		3		
	9			2			4	6
	6		4	9				
		2	6	1		8		

SUDOKU : niveau difficile

1			9		5	2	7	
2	7	6			1		5	9
				2				
				9				7
		3	8				9	5
8	9	7			4			
4			7	3				1
				1				2
7							3	

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°335 du 8 mars 2023 :

2	1	4	3	9	7	5	8	6
6	8	3	5	4	1	2	9	7
9	5	7	2	8	6	3	1	4
7	2	8	6	5	3	9	4	1
3	9	1	7	2	4	6	5	8
5	4	6	9	1	8	7	2	3
1	7	5	4	3	9	8	6	2
8	3	2	1	6	5	4	7	9
4	6	9	8	7	2	1	3	5

7	9	6	2	3	5	8	1	4
1	3	8	6	4	9	7	2	5
2	5	4	1	7	8	9	3	6
4	7	3	9	5	2	6	8	1
8	1	5	4	6	3	2	9	7
6	2	9	7	8	1	5	4	3
9	4	1	5	2	7	3	6	8
3	6	7	8	9	4	1	5	2
5	8	2	3	1	6	4	7	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

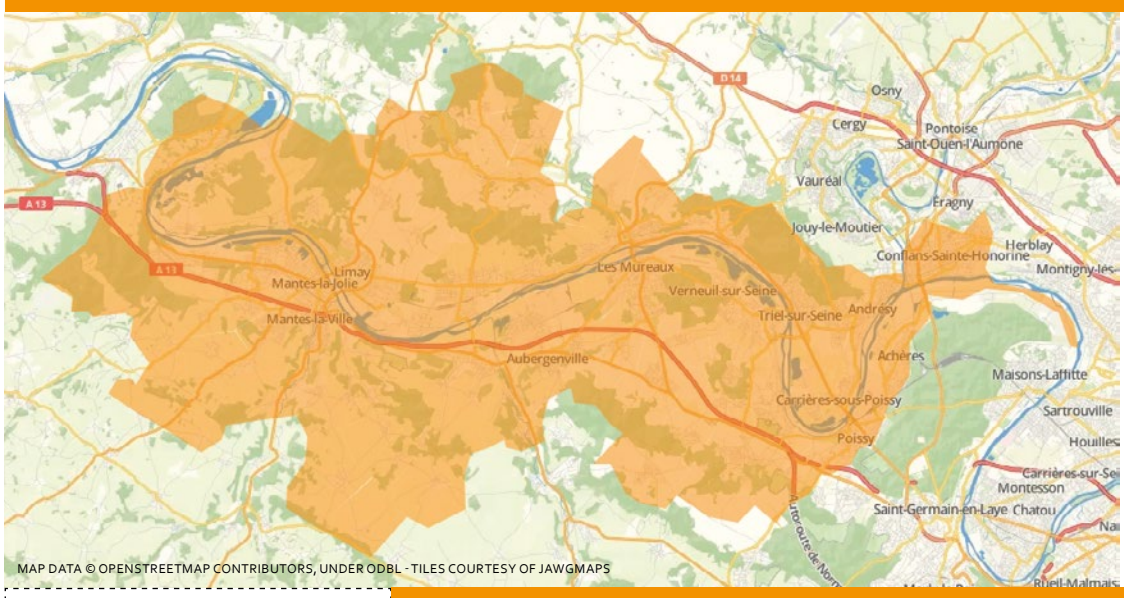

MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédacteur en chef :** David Canova - *david.canova@lagazette-sqy.fr* ■ **Actualités, faits divers :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, Sport :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 3-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

NOS ENGAGEMENTS POUR LA **TRANSITION ÉNERGETIQUE**

ENGIE
ET LE BIO GNV

En 2021, nous avons conclu un accord-cadre avec Engie pour faciliter le déploiement des stations GNV sur les territoires que nous desservons. Pour aller encore plus loin, 100% des stations GNV délivrent du BioGNV

OLEO 100

Issu de l'exploitation de colza, ce biocarburant est une énergie 100% végétale produite sur le territoire Français. L'avantage? L'utilisation de biocarburant, permet d'éviter le recours à des énergies fossiles et ainsi de réduire l'impact environnemental de nos activités.